



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) a pour mission d'assurer l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Département, soit par l'autorité judiciaire, au titre de la protection de l'enfance, soit par les parents dans le cadre d'un contrat d'accueil provisoire. Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 2,7 M€. Elles représentent 31 M€ pour un nombre de journées constaté de 76 077 et dépassant les 91 % de taux d'occupation. Les dépenses de fonctionnement progressent fortement pour atteindre 29,7 M€ (+1,8 M€). Le solde de gestion de 2025 est excédentaire tout comme le résultat définitif cumulé.

A - les recettes de fonctionnement : 31 M€

- Groupe 1 - Produits de la tarification : 30,2 M€

Les produits de la tarification sont en nette progression par rapport à 2024, plus de 2,9 M€ (soit +10,5 %). Le nombre de journées passe de 89 042 à 76 077. Toutefois, le volume d'accueil d'urgence pour les mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance a augmenté de plus de 17 % (passant de 584 à 684 sollicitations).

La baisse du taux d'occupation s'explique par plusieurs raisons :

- ✓ la DiMEF a dû fermer le service de MAELIS pendant un mois afin de traiter une situation sanitaire critique (invasion de nuisibles). Les résidents ont été hébergés sur les services de Septèmes-les-Vallons et Salon-de-Provence. Par conséquent, ces deux services n'ont pas pu accueillir de jeunes pendant toute la durée de la gestion de la crise sanitaire, ce qui a réduit le taux d'occupation ;

- ✓ il y a eu moins de sollicitation pour l'accueil des mineurs non accompagnés ;
- ✓ des départs en retraite ou de l'absentéisme ont impactés à la baisse le taux d'occupation ;
- ✓ les structures hébergeant des adolescents ont reçu sur l'été 2025 moins de demandes d'accueil que les années précédentes.

La participation du budget général du Département, à travers une dotation globale, demeure la principale source de financement du budget annexe.

- Groupe 2 - Autres produits : 787 K€

Les autres produits sont en baisse de 14,4% par rapport à 2024 (-132 K€). Ce poste est principalement constitué de remboursements effectués par l'ANFH (association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier), qui reverse des indemnités forfaitaires lors des formations des agents (345 K€) et des remboursements de l'assurance maladie (339 K€).

- Groupe 3 - Produits financiers et non encaissables : 22 K€

Les produits financiers sont en hausse de 21 % par rapport à 2024 (+3 860 €). Ils sont constitués de divers produits de cession et d'annulations de mandats sur exercices antérieurs.

B - les recettes d'investissement : 54 K€

Cette partie du budget est constituée de diverses dotations (53 841,57 €).

En 2025, les recettes restent stables, malgré la diminution du montant du fonds de compensation de la TVA (35,7 K€), lié aux investissements éligibles réalisés l'année précédente (-5 965,43 €).

Le reste des recettes d'investissement se compose de réserves pour 18 150 €.

C - les dépenses de fonctionnement : 29,7 M€

- Groupe 1 - Dépenses d'exploitation courante : 1,9 M€

Les dépenses d'exploitation courante diminuent à hauteur de 11,1 % par rapport à l'exercice antérieur (-231 283 €). Ces dépenses restent constituées principalement par les postes d'énergie, de gardiennage, de fournitures d'alimentations et de produits divers (dont produits d'hygiène), de frais médicaux et de transport. Cette baisse résulte notamment de la baisse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires sur l'exercice 2025.

- Groupe 2 - Dépenses de personnel : 26,6 M€

Les dépenses de personnel sont en hausse de 11,3 % (+2 712 078,38 €). Cette augmentation est directement liée aux engagements gouvernementaux sur la rémunération des personnels exerçant une mission de protection de l'enfance, concomitamment à l'augmentation du point d'indice. Il y a également eu des recrutements d'accompagnants éducatifs et sociaux pour les structures d'internat et de fonctionnement en urgence (création en 2025 du service d'accueil familial d'urgence), ou encore l'extension des activités de la structure engendrant de fait, une hausse des charges salariales et autres dépenses inhérentes (dont le renforcement de la capacité du service d'accueil et

d'accompagnement de jour). En 2025 on note également l'ouverture d'une 2^{ème} pouponnière sur le site de Fontainieu afin d'accroître les capacités en la matière.

- Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure : 1,1 M€

Le groupe 3 est en recul de près de 600 K€ en 2025 (-37,7 %). Il est principalement composé des locations immobilières, représentant plus de 64 % des dépenses, mais aussi des frais d'entretien et de nettoyage.

D - les dépenses d'investissement : 267 K€

Les immobilisations corporelles connaissent une hausse de 22,2 % en 2025 (+48 636,35 €). Elles sont principalement constituées d'achat de petit équipement pour maintenir la qualité de vie et les installations au sein des lieux d'accueil (+84 K€). Des investissements ont aussi été réalisés, afin de financer l'achat de quatre véhicules (+82,6 K€).

E - l'équilibre budgétaire

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 5 861 344,29 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 3 438 913,22 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 recette) : 2 422 431,07 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 245 654,66 € en section d'investissement, feront l'objet d'un report en 2026.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

<input type="radio"/> Investissement	+3 438 913,22 €
<input type="radio"/> Fonctionnement	+2 422 431,07 €
<input type="radio"/> Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 ¹	+5 861 344,29 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF) a pour mission d'assurer l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Département, soit par l'autorité judiciaire, au titre de la protection de l'enfance, soit par les parents dans le cadre d'un contrat d'accueil provisoire. Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 2,7 M€. Elles représentent 31 M€ pour un nombre de journées constaté de 76 077 et dépassant les 91 % de taux d'occupation. Les dépenses de fonctionnement progressent fortement pour atteindre 29,7 M€ (+1,8 M€). Le solde de gestion de 2025 est excédentaire tout comme le résultat définitif cumulé.

A - les recettes de fonctionnement : 31 M€

- Groupe 1 - Produits de la tarification : 30,2 M€

Les produits de la tarification sont en nette progression par rapport à 2024, plus de 2,9 M€ (soit +10,5 %). Le nombre de journées passe de 89 042 à 76 077. Toutefois, le volume d'accueil d'urgence pour les mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance a augmenté de plus de 17 % (passant de 584 à 684 sollicitations).

La baisse du taux d'occupation s'explique par plusieurs raisons :

- ✓ la DiMEF a dû fermer le service de MAELIS pendant un mois afin de traiter une situation sanitaire critique (invasion de nuisibles). Les résidents ont été hébergés sur les services de Septèmes-les-Vallons et Salon-de-Provence. Par conséquent, ces deux services n'ont pas pu accueillir de jeunes pendant toute la durée de la gestion de la crise sanitaire, ce qui a réduit le taux d'occupation ;

- ✓ il y a eu moins de sollicitation pour l'accueil des mineurs non accompagnés ;
- ✓ des départs en retraite ou de l'absentéisme ont impactés à la baisse le taux d'occupation ;
- ✓ les structures hébergeant des adolescents ont reçu sur l'été 2025 moins de demandes d'accueil que les années précédentes.

La participation du budget général du Département, à travers une dotation globale, demeure la principale source de financement du budget annexe.

- Groupe 2 - Autres produits : 787 K€

Les autres produits sont en baisse de 14,4% par rapport à 2024 (-132 K€). Ce poste est principalement constitué de remboursements effectués par l'ANFH (association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier), qui reverse des indemnités forfaitaires lors des formations des agents (345 K€) et des remboursements de l'assurance maladie (339 K€).

- Groupe 3 - Produits financiers et non encaissables : 22 K€

Les produits financiers sont en hausse de 21 % par rapport à 2024 (+3 860 €). Ils sont constitués de divers produits de cession et d'annulations de mandats sur exercices antérieurs.

B - les recettes d'investissement : 54 K€

Cette partie du budget est constituée de diverses dotations (53 841,57 €).

En 2025, les recettes restent stables, malgré la diminution du montant du fonds de compensation de la TVA (35,7 K€), lié aux investissements éligibles réalisés l'année précédente (-5 965,43 €).

Le reste des recettes d'investissement se compose de réserves pour 18 150 €.

C - les dépenses de fonctionnement : 29,7 M€

- Groupe 1 - Dépenses d'exploitation courante : 1,9 M€

Les dépenses d'exploitation courante diminuent à hauteur de 11,1 % par rapport à l'exercice antérieur (-231 283 €). Ces dépenses restent constituées principalement par les postes d'énergie, de gardiennage, de fournitures d'alimentations et de produits divers (dont produits d'hygiène), de frais médicaux et de transport. Cette baisse résulte notamment de la baisse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires sur l'exercice 2025.

- Groupe 2 - Dépenses de personnel : 26,6 M€

Les dépenses de personnel sont en hausse de 11,3 % (+2 712 078,38 €). Cette augmentation est directement liée aux engagements gouvernementaux sur la rémunération des personnels exerçant une mission de protection de l'enfance, concomitamment à l'augmentation du point d'indice. Il y a également eu des recrutements d'accompagnants éducatifs et sociaux pour les structures d'internat et de fonctionnement en urgence (création en 2025 du service d'accueil familial d'urgence), ou encore l'extension des activités de la structure engendrant de fait, une hausse des charges salariales et autres dépenses inhérentes (dont le renforcement de la capacité du service d'accueil et

d'accompagnement de jour). En 2025 on note également l'ouverture d'une 2^{ème} pouponnière sur le site de Fontainieu afin d'accroître les capacités en la matière.

- Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure : 1,1 M€

Le groupe 3 est en recul de près de 600 K€ en 2025 (-37,7 %). Il est principalement composé des locations immobilières, représentant plus de 64 % des dépenses, mais aussi des frais d'entretien et de nettoyage.

D - les dépenses d'investissement : 267 K€

Les immobilisations corporelles connaissent une hausse de 22,2 % en 2025 (+48 636,35 €). Elles sont principalement constituées d'achat de petit équipement pour maintenir la qualité de vie et les installations au sein des lieux d'accueil (+84 K€). Des investissements ont aussi été réalisés, afin de financer l'achat de quatre véhicules (+82,6 K€).

E - l'équilibre budgétaire

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 5 861 344,29 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 3 438 913,22 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 recette) : 2 422 431,07 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 245 654,66 € en section d'investissement, feront l'objet d'un report en 2026.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 3 438 913,22 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 recette) : 2 422 431,07 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 245 654,66 € en section d'investissement font l'objet d'un report en 2026.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON